Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP CAV

Construction et aménagement de véhicules

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capcav.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP CAV permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Construction et aménagement de véhicules . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le répertoire ministériel indique une première session en 2026 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

• CAP construction et aménagement de véhicules

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Construction et aménagement de véhicules — code diplôme 50025442 ; première session 2026.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Construction et aménagement de véhicules

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire du certificat d’aptitude professionnel (CAP) « Construction et aménagement de véhicules » intervient dans toutes les entreprises du secteur qui fournissent en véhicules des acteurs fondamentaux pour le fonctionnement du pays : forces de l’ordre, services de secours, sapeurs-pompiers, travaux publics, bâtiment, transports collectifs, transports sanitaires, traitement des déchets, transport de marchandises et de voyageurs, travaux publics, agro-alimentaire…Tous sont utilisateurs de véhicules conçus et réalisés par des carrossiers constructeurs (ambulances, véhicules d’urgences, camions spécifiques, bennes….). D’autres usages correspondant à l’évolution de la société se développent : « food truck », véhicules de loisirs... L’activité d’aménagement et de conversion de véhicules couvre la conception, la construction, la conversion ou l’aménagement de carrosseries destinées à équiper les véhicules industriels, les véhicules utilitaires, les véhicules de transport de personnes, et de services (services médicaux itinérants), les remorques et semi-remorques et leurs châssis, ainsi que les matériels connexes à ces activités : hayons élévateurs, grues auxiliaires, chariots embarqués... Le dénominateur commun à l’ensemble des activités d’aménagement et de conversion de véhicules est l’intégration constante de deux impératifs : - impératif de santé/sécurité/environnement : il s’agit de préserver la santé des personnes, d’assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l’environnement ; - impératif de qualité : il s’agit de contribuer à l’amélioration constante de la satisfaction

de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de construction et aménagement de véhicules.

Activités visées Les activités du titulaire du CAP « Construction et aménagement de véhicules » consistent, au sein de l'équipe, à : - réaliser la fabrication d'éléments, de sous-ensembles et d'ensembles ; - implanter des équipements et accessoires ; - réaliser les connexions ; - veiller à la conformité de son intervention. Ces activités sont organisées autour des deux pôles d'activités suivants : - Pôle 1 : Préparation des processus de fabrication industriel - Pôle 2 : Réalisation de la production Les principales activités sont les suivantes : Préparation de l'intervention : - Exploiter les documents relatifs aux plans, schémas, descriptifs, débits - Établir la liste des pièces et des produits nécessaires - Agencer, organiser le poste de travail - Organiser et respecter les opérations prévues Organisation de la production - Améliorer les performances d'une production - Exécuter les tracés, les développements simples - Réaliser les débits, les usinages, les découpes - Réaliser les opérations courantes de mise en forme - Adapter des éléments de carrosseries en matériaux composites et plastiques - Préparer les surfaces et les éléments à assembler - Pointer et assembler les éléments - Réaliser les assemblages thermiques, chimiques, mécaniques - Réaliser la finition après assemblage Installation des équipements et accessoires - Préparer le véhicule pour recevoir les équipements et accessoires - Monter, installer et raccorder les équipements et accessoires - Réaliser les connexions physiques (électriques, hydrauliques, pneumatiques) ou numériques - Vérifier le montage et le fonctionnement des systèmes et des équipements installés - Effectuer les réglages et mises en conformité Remise en conformité - Assurer la mise et le maintien en service - Assurer l'assistance et l'après-vente - Remettre en conformité

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP40013BC01 - Préparation des procédés de fabrication industrielle

• Mettre en œuvre les processus de réalisation

• Configurer des équipements de production

Évaluation indiquée par la fiche : - Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

RNCP40013BC02 - Réalisation d'une production

• Réaliser une production

• Implanter des équipements et accessoires

• Mettre en conformité

• Communiquer à l'interne

Évaluation indiquée par la fiche : - Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

RNCP40013BC03 - Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

• Français

• Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

• Reformuler, à l’écrit ou à l’oral, un message lu ou entendu (F)

• Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l’améliorer (F)

• Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

• Rendre compte, à l’oral ou à l’écrit, d’une expérience en lien avec le métier (F)

• Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s’approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

• S’approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s’appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s’engager dans le monde en s’appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP40013BC04 - Mathématiques et physique-chimie

• Rechercher, extraire et organiser l’information

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

• Expérimenter, utiliser une simulation

• Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d’une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

• Rendre compte d’une démarche, d’un résultat, à l’oral ou à l’écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40013BC05 - Éducation physique et sportive

• Développer sa motricité

• S’organiser pour apprendre et s’entraîner

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

• Construire durablement sa santé

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

RNCP40013BC06 - Prévention - Santé - Environnement

• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

• Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

• Agir face à une situation d'urgence

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40013BC07 - Langue vivante (facultatif)

• L'épreuve de langue vivante facultative a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

• S'exprimer à l'oral en continu

• Interagir à l'oral

• Comprendre un document écrit

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP40013BC08 - Arts appliqués et cultures artistiques (facultatif)

• Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

• Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

• Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

• Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

• Consolider une proposition

• Présenter graphiquement ou en volume une intention

• Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel écrit Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40013BC09 - Mobilité (facultatif)

• Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

• Caractériser le contexte professionnel étranger

• Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

• Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l’étranger et en France

• Se repérer dans un nouvel environnement

• Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d’accueil

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

Source des activités et blocs : CAP - Construction et aménagement de véhicules — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Construction et aménagement de véhicules — PDF, 34 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP CAV

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et cultures artistiques : Analyser le design d'objets, d'images et d'espaces ; Découvrir les œuvres et les cultures artistiques.

• Préparation de l'intervention : Décoder les plans et la structure des véhicules ; Préparer les matériaux selon la gamme de fabrication.

• Débit et mise en forme : Tracer les pièces et les développements simples ; Débiter, découper et usiner les matériaux.

• Assemblage et protection des surfaces : Préparer les surfaces et positionner les éléments ; Assembler par procédés thermiques et mécaniques.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP CAV

• CAP - Construction et aménagement de véhicules — fiche RNCP

- Arrêté du 2 avril 2024
- Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP CAV ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.